

La composition chimique des fibres textiles varie d'une famille à l'autre en fonction des matériaux utilisés et des produits chimiques ajoutés dans les opérations de prétraitement (lavage, blanchiment, mercerisation pour donner un aspect lustre), de teinture pour coloration ou dans l'ajout d'adjuvants pour leur conférer des propriétés biocides (contre les puces, mites, moustiques, acariens...) : ces substances sont pour certaines toxiques, allergisantes voire cancérogènes à plus ou moins long terme. La fabrication de textiles est classée comme activité cancérogène par le CIRC (Centre International de Recherche contre le Cancer) compte tenu des résultats d'études épidémiologiques, sans qu'il soit possible d'en attribuer la responsabilité à une substance particulière. En ce qui concerne les risques professionnels, les fibres textiles sont plus épaisses que les fibres d'amiante, de verre ou de céramique qui ont des diamètres inférieurs à 5 µm, et elles pénètrent moins profondément dans le poumon et y séjournent moins : de ce point de vue, elles sont donc moins dangereuses, mais l'inhalation excessive de poussières textiles est néanmoins la cause de certaines maladies pulmonaires comme la bronchite chronique, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), l'asthme et la byssinose, resserrement transitoire des voies respiratoires s'apparentant à l'asthme et donnant la > ou >.- Risques des fibres textiles Les fibres textiles sont soit des fibres naturelles végétales (coton, lin, ...) ou animales (laine, soie...) soit des fibres chimiques artificielles, élaborées à partir de la cellulose (acétate, triacétate de cellulose, viscose, fibres polynosiques ...) ou synthétiques, élaborées à partir d'hydrocarbures par la pétrochimie (fibres polyacryliques, polyamides, polyesters, polyvinyliques...).